



**Direction des Usages et
Infrastructures
Numériques**

N° d'accord-cadre

CENTRALE D'ACHAT MERCATURA

Direction de la Commande Publique

Colisée 2

1 rue du Colisée

1^{er} étage

30947 Nîmes Cedex 9

Tél: 04 34 03 57 00

Fax : 04 34 03 57 01

**ACCORD-CADRE A BONS DE
COMMANDE ET A MARCHES
SUBSEQUENTS DE
FOURNITURES COURANTES
ET SERVICES**

Lot 4 : Videoprotection et smart security

Acte d'Engagement

CP

ACTE D'ENGAGEMENT

Personne publique contractante :
Centrale d'Achat MERCATURA

Objet de l'accord-cadre :

VIDEOPROTECTION ET SMART SECURITY

Mode de passation et forme de l'accord-cadre :

ACCORD-CADRE en APPEL D'OFFRES OUVERT passé en application des articles 25-I. 1^oal. et 67 à 68 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Il s'agit d'un accord-cadre exécuté en partie par la conclusion de marchés subséquents et en partie par l'émission de bons de commandes, passé avec un opérateur économique, sans montant minimum et sans montant maximum. Il suit les dispositions des articles 78, 79 et 80 du décret du 25 mars 2016.

Date de notification de l'accord-cadre :

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Monsieur le Président de Nîmes Métropole représentant de la Centrale d'Achat MERCATURA
Le représentant légal des entités adhérentes à la Centrale d'Achat bénéficiant des prestations relatives à cet accord-cadre

Ordonnateur :

Monsieur le Président de Nîmes Métropole représentant de la Centrale d'Achat MERCATURA
Le représentant légal des entités adhérentes à la Centrale d'Achat bénéficiant des prestations relatives à cet accord-cadre

Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur le Receveur Communautaire
Le représentant légal des entités adhérentes à la Centrale d'Achat bénéficiant des prestations relatives à cet accord-cadre



ENGAGEMENT DU TITULAIRE OU DU GROUPEMENT TITULAIRE

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché ou de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant de l'article 45 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et des articles 44 et 51 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché ou de l'accord-cadre, j'accepte, sans réserve les clauses du présent contrat, qui emporte signature :

- des pièces contractuelles listées dans le dossier de la consultation ;
- du formulaire de candidature MPS (ou formulaires DC1 - ou équivalent - dans le cas où le candidat dépose son pli hors dispositif MPS).

Signature du Titulaire :

Société : INEO INFRACOM

Signataire : DECHET Gilles Directeur d'Agence



ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre du titulaire et le(s) sous-traitant(s) éventuel(s) et les conditions de paiement définies dans l'annexe n°1 du présent acte d'engagement.

Signature en première page du présent acte d'engagement du représentant du pouvoir adjudicateur habilité par la délibération n° 2014-03-001 en date du 12 avril 2014.

Pour le Président et par délégation

Lot 4 : Videoprotection et smart security

LOT N° 4: Videoprotection et Smart Security

Article premier : Contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article «pièces contractuelles» du cahier des clauses particulières qui fait référence au CCAG-Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M DECHET Gilles
Agissant en qualité de Directeur d'AGENCE

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

Adresse électronique

Numéro de téléphone Télécopie

Numéro de SIRET Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

engage la société INEO INFRACOM sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale INEO INFRACOLM

Adresse . Agence Méditerranée – ZI les Estroublans -24 Bld de l'Europe - BP62 -13742 Vitrolles Cedex

Adresse électronique gilles.dechet@engie.com – christian.nicodcmi@engie.com.

Numéro de téléphone 04 42 77 60 30 Télécopie .04 42 77 60 32

Numéro de SIRET .409 867 942 00396 Code APE .4222Z

Numéro de TVA intracommunautaire FR722 409 867 942

Le mandataire (Candidat groupé),

M

Agissant en qualité de

désigné mandataire :

du groupement solidaire

solidaire du groupement conjoint

non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

Adresse électronique

Numéro de téléphone Télécopie

Numéro de SIRET Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

S'engage, au nom des membres du groupement¹, sur la base de l'offre du groupement, à exécuter, sans réserve, les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

CB

Lot 4 : Videoprotection et smart security

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de **120 jours** à compter de la date limite de réception des offres.

Article 2 : Montant de l'accord-cadre

Les prix sont réputés comprendre toutes les dépenses nécessaires à l'exécution des prestations, les éventuelles frais de déplacements, de nourriture des intervenants.

Il s'agit d'un accord-cadre donnant lieu à l'émission de bons de commande avec un opérateur économique, sans montant minimum ni montant maximum. Il suit les dispositions des articles 78 et 80 du décret du 25 mars 2016.

Les bons de commande seront notifiés, au fur et à mesure des besoins par chaque pouvoir adjudicateur, membre de la centrale d'achat MERCATURA.

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées :

- des prix du bordereau des prix unitaires.
- des prix du ou des catalogues du fournisseur auxquels seront appliqués les rabais de 2% minimum à 38.80% maximum (voir index des rabais par catalogue complémentaire)

Aucune variante n'est autorisée, et aucune prestation supplémentaire ou alternative n'est prévue.

Article 3 : Délais d'exécution

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale d'un an à compter de sa date de notification au titulaire.

L'accord-cadre pourra être reconduit tacitement par périodes successives d'un (1) an, sans excéder une durée maximale de reconduction de **trois (3) ans**.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne pas reconduire l'accord-cadre et en informera le titulaire 3 mois avant le terme fixé pour chaque période.

CS

Lot 4 : Videoprotection et smart security

Article 4 : Paiement

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent accord-cadre en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- **Ouvert au nom de :** INEO INFRACOM
pour les prestations suivantes : Travaux d'étude, de conception et réalisation de réseaux et systèmes d'information
Domiciliation : BNP PARIBAS
Code banque :30004 Code guichet : 00828 N° de compte : 00010089996 Clé RIB : 76
IBAN : FR76 3000 4008 2800 0100 8999 676
BIC : BNPAFRPPAC
- **Ouvert au nom de :**
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque :..... Code guichet :N° de compte : Clé RIB :
IBAN :
BIC :

En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur² :

un compte unique ouvert au nom du mandataire;

les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

NB : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considèrera que seules les dispositions du C.C.A.P. s'appliquent.

Article 5 : Nomenclature communautaire

La ou les classifications principales et complémentaires conformes au vocabulaire commun des marchés européens (CPV), du lot sont :

Lot	Classification principale	Classification complémentaire
4	Système de surveillance vidéo (32323500-8)	
	Caméras de sécurité. (35125300-2)	

Les classifications principales conformes à la nomenclature interne de la Ville de Nîmes et de Nîmes Métropole sont les suivantes :

- N31F14 – Logiciels de gestion et/ou de supervision matériels interconnectés
- N67F01 - Matériel de surveillance et de vidéoprotection
- N67F02 - Fouritures et pièces pour matériel de surveillance et vidéoprotection
- N67P01 - Maintenance de matériel de surveillance et de vidéoprotection

CS

² Cocher la case correspondant à votre situation

ANNEXE N° 1 : Relative à la déclaration de sous-traitance

Le formulaire DC4 est un modèle de déclaration de sous-traitance qui peut être utilisé par les candidats ou titulaires de marchés publics ou d'accords-cadres pour présenter un sous-traitant. Ce document est fourni par le candidat ou le titulaire au pouvoir adjudicateur ou à l'entité adjudicatrice soit au moment du dépôt de l'offre soit après le dépôt de l'offre.

A – Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)

DC4

- Désignation du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice) :
(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole

- Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 (nantissements ou cessions de créances) :
(Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)

Monsieur le Président

B – Objet du marché public ou de l'accord-cadre

DC4

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation. En cas d'allotissement, préciser également l'intitulé de la consultation.)

C - Objet de la déclaration du sous-traitant

DC4

La présente déclaration de sous-traitance constitue :
(Cocher la case correspondante.)

- une annexe à l'acte d'engagement remis par le candidat ;
- un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement ;
- un acte spécial modificatif ; il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du

Op

Lot 4 : Videoprotection et smart security

D - Identification du candidat ou du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre	DC4
---	------------

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat ou du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises candidat ou titulaire, identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

E - Identification du sous-traitant	DC4
--	------------

- Nom commercial et dénomination sociale du sous-traitant, adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie et numéro SIRET :
- Forme juridique du sous-traitant (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :
- Numéro d'enregistrement au registre du commerce, au répertoire des métiers, au centre de formalité des entreprises :
- Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant : *(Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne. Joindre en annexe un justificatif prouvant l'habilitation à engager le sous-traitant.)*
- Le sous-traitant déclare remplir les conditions pour avoir droit au paiement direct (article 135 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016) :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

05

F - Nature et prix des prestations sous-traitées	DC4
---	------------

- **Nature des prestations sous-traitées :**

- **Montant des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant :**
 - a) Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant dans le cas de prestations ne relevant pas du b) ci-dessous :
 - Taux de la TVA :
 - Montant maximum HT :
 - Montant maximum TTC :

 - b) Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant dans le cas de travaux sous-traités relevant de l'article 283-2 nonies du code général des impôts :
 - Taux de la TVA : autoliquidation (la TVA est due par le titulaire)
 - Montant maximum hors TVA :

- **Modalités de variation des prix :**

G - Conditions de paiement	DC4
-----------------------------------	------------

- **Compte à créditer :**
(Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.)

Nom de l'établissement bancaire :

Numéro de compte :

- **Conditions de paiement prévues par le contrat de sous-traitance :**

Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

03

H - Capacités du sous-traitant

DC4

Récapitulatif des pièces demandées par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation qui doivent être fournies, en annexe du présent document, par le sous-traitant pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières :

-
-
-
-
-
-

I - Attestations sur l'honneur du sous-traitant

DC4

Le sous-traitant déclare sur l'honneur :

a) Condamnation définitive :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 225-1, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts, aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et à l'article L. 317-8 du code de la sécurité intérieure, ou pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;
- ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal ;

b) Lutte contre le travail illégal :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;
- pour les contrats administratifs, ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail ;

c) Obligation d'emploi des travailleurs handicapés ou assimilés : pour les marchés publics et accords-cadres soumis à l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015, être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

d) Liquidation judiciaire : ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce, ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code, et ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

e) Redressement judiciaire : ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifier d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord cadre ;

Ob

Lot 4 : Videoprotection et smart security

f) Situation fiscale et sociale : avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;

g) Marchés de défense et de sécurité :

- ne pas avoir été sanctionné par la résiliation de son marché et ne pas avoir vu sa responsabilité civile engagée depuis moins de cinq ans, par une décision de justice définitive, pour méconnaissance de ses engagements en matière de sécurité d'approvisionnement ou de sécurité de l'information, ou avoir entièrement exécuté les décisions de justice éventuellement prononcées à son encontre et établir, par tout moyen, que son professionnalisme ne peut plus être remis en doute ;
- avoir la fiabilité nécessaire pour éviter des atteintes à la sécurité de l'Etat ;

h) Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées à l'article L. 1146-1 du code du travail ;
- avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu de lancement de la consultation, mis en œuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2242-5 du code du travail ou, à défaut, avoir réalisé ou engagé la régularisation de cette situation à la date de la soumission ;

i) que les renseignements fournis en annexe du présent document sont exacts.

On

Lot 4 : Videoprotection et smart security

J - Cession ou nantissement des créances résultant du marché public

DC4

(Cocher les cases correspondantes.)

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial ; le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article 136 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, en produisant en annexe du présent document :

l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,

OU

une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial modificatif :

le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité prévus à l'article 127 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 qui est joint au présent document ;

OU

l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée, soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible. Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

03

ANNEXE N°2 : DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant H.T.	Taux T.V.A.	Montant T.T.C.
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Totaux				

63

Accusé de réception en préfecture
030-243000643-20180612-CA004-7-CC
Date de télétransmission : 12/06/2018
Date de réception préfecture : 12/06/2018